

LA TAXE DE SEJOUR

TARIFS 2018



EXONERATIONS

Mineurs

Titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire de la collectivité

Personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Personnes occupant des locaux pour un montant inférieur à 1€ par nuit par personne

CATEGORIES D'HEBERGEMENTS

TARIF PAR PERSONNE ET PAR NUITEE

Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme

Palaces	-
5 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	-
4 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	1,40 €
3 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	1 €
2 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,80 €
1 étoile (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,70 €
Non classé	0,55€

Campings, caravanages et hébergements de plein air

5 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,40 €
4 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,40 €
3 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,40 €
2 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,22 €
1 étoile (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,22 €
Non classé	0,22 €

Villages de vacances

5 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,80 €
4 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,80 €
3 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,70 €
2 étoiles (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,70 €
1 étoile (ou label de qualité tourisme équivalent)	0,70 €
Non classé	0,55 €

Chambres d'hôtes

Chambres d'hôtes	0,70 €
------------------	--------

Aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures

Aires de camping-cars et des parcs de stationnement	0,70 €
---	--------

Pour tout renseignement :
Service Développement Economique

Tél : 02.47.23.58.63

Mail : economie@cc-blere-valdecher.fr